

Communiqué de presse, le 29 juin 2015

A l'heure où certains particuliers se rebiffent contre les services publics d'assainissement non collectif (SPANC), les professionnels du secteur ont besoin d'être écoutés et formés. Les assises de l'assainissement non collectif (ANC), rendez-vous privilégié des métiers de l'assainissement autonome, permettront de réunir élus, techniciens, chercheurs, constructeurs, installateurs, artisans ainsi que les associations de consommateurs en charge de ces questions. La 12^e édition aura lieu à Troyes les 14 et 15 octobre 2015 et sera organisée par IDEAL Connaissances et son Réseau Eau.

L'ANC en France concerne 5 millions de foyers



Plus de 12 millions de Français non desservis par un réseau d'assainissement collectif sont ainsi concernés par l'ANC. De fait, les quelque 4.000 SPANC qui couvrent le territoire ont pour mission de contrôler la conformité de ces installations ainsi que la qualité des rejets, notamment pour constater si ceux-ci impactent l'environnement immédiat (le sol, les nappes phréatiques ou les cours d'eau) et s'ils sont dangereux pour la santé des personnes.

Avec le corpus réglementaire qui entoure l'ANC, en particulier la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006 qui imposait aux SPANC de procéder au contrôle de toutes les installations ANC en France, nous pouvons légitimement nous demander où nous en sommes et surtout les usagers concernés. Ce sera le thème de la plénière d'ouverture de ces assises (le 14 octobre à 9h30) qui reviendra sur les progrès effectués en 20 ans et posera la question des ajustements à entreprendre pour l'avenir.

Des sessions « communication » lors des assises



L'utilisateur, qui voit son système ANC contrôlé, peut craindre des travaux de réhabilitation lui être imposés. Aussi, même si des aides financières existent, les disparités existent également à travers les territoires. Aussi, des sanctions peuvent lui être infligées, même si cela reste relativement rare. Dans tous les cas, les agents des SPANC (ou spanqueurs), étant directement sur le terrain, ont plus que jamais besoin de savoir communiquer, expliquer, informer pour rendre leurs missions acceptables et légitimes auprès des particuliers.

C'est pourquoi des ateliers « communication » leur seront dédiés lors de ces assises qui permettront de donner des outils concrets pour rassurer l'utilisateur dès le premier contact, lui expliquer pour orienter la situation dans son intérêt, utiliser un vocabulaire approprié à la situation, rester calme pour désamorcer les conflits...

Des assises au cœur des préoccupations des professionnels

En matière d'ANC, les collectivités (élus comme techniciens) sont fortement engagées avec les SPANC à l'échelon communal, intercommunal, ou même encore départemental (comme c'est le cas de notre collectivité d'accueil cette année, le syndicat départemental des eaux de l'Aube), dans des réflexions de mise en place d'un plan d'élimination des déchets de l'assainissement non collectif, ou encore dans la mise en œuvre et la vie d'une charte qualité...



C'est pourquoi les assises de l'ANC leur consacrent un programme sur-mesure, correspondant à leurs problématiques quotidiennes. Cette année, ces rencontres, dotées d'un salon de 80 stands, s'inscriront pleinement dans les politiques nationales et locales de préservation de la ressource, au cœur des débats et de l'actualité du service public aujourd'hui, comme en témoigne l'atelier n°1 qui sera consacré à l'arrêté du 22 juin 2007 révisé.

Retrouvez le programme et toutes les informations utiles sur :
www.assises-anc.com

Contact presse : Julien Marié

Tél : 06 64 99 56 79

Email : relations-presse@idealconnaissances.com

Un événement



Co-organisé avec